

Modifications au RRQ

Les retraités du Québec ont tout à perdre

MONTRÉAL, le 17 janvier 2017 – Le Réseau FADOQ s’oppose farouchement aux propositions du gouvernement au sujet des modifications au Régime de rentes du Québec (RRQ), qui feraient des retraités québécois rien de moins que les porteurs d’eau du Canada.

Advenant l’adoption du scénario débattu à compter d’aujourd’hui en commission parlementaire, les travailleurs du Québec obtiendraient au bout du compte une rente de retraite inférieure d’au moins 12 % à celle de la moyenne des travailleurs canadiens.

À terme, un Québécois ayant gagné un salaire de plus de 63 000 \$ recevrait une rente annuelle maximale de 17 730 \$. C’est 2200 \$ de moins par année que le retraité d’une autre province, en vertu de l’entente conclue l’an dernier entre Ottawa et les neuf autres provinces. Toute proportion gardée, cet écart s’accroîtrait pour tous ceux qui ont de plus petits salaires, ce qui est le cas de la majorité des travailleurs.

« Nous déplorons depuis des années que 40 % des personnes de 65 ans et plus dépendent du Supplément de revenu garanti (SRG), qui est non seulement une aide de dernier recours, mais aussi une véritable trappe fiscale. Or, si le gouvernement allait de l’avant avec sa proposition, un plus grand nombre d’aînés du Québec devraient compter sur ce régime fédéral, dont l’avenir, en outre, est incertain », déplore Maurice Dupont, président du Réseau FADOQ.

Des rentes en baisse constante

En introduisant le facteur de longévité, un nouveau principe dit « d’équité intergénérationnelle », la proposition du Québec appauvrirait davantage encore les aînés d’ici. La rente des contribuables serait automatiquement réduite si l’espérance de vie d’une personne qui célèbre ses 65 ans dépasse 22 ans. Présentement, l’espérance de vie au-delà de 65 ans est déjà de 19 ans pour les hommes et de 22 ans pour les femmes. Il faudrait donc s’attendre à ce que les rentes des futurs retraités soient réduites.

Par ailleurs, le Réseau FADOQ déplore la fin éventuelle de l’harmonisation des régimes de pension canadien et québécois, ce qui aurait de fâcheuses conséquences, notamment :

- l’exclusion du Québec de la table des négociations du RPC, ce qui serait une première en 50 ans;
- le retrait des travailleurs fédéraux du RRQ;
- des inégalités systématiques entre les travailleurs d’entreprises ou de syndicats pancanadiens.

Le Réseau FADOQ exige que le Québec adopte minimalement la proposition de bonification du RPC et réclame la tenue d’une véritable consultation publique sur les modifications au RRQ, afin que les groupes concernés puissent se faire entendre.

« Nous avons la chance de faire preuve de vision, d’aller bien au-delà des considérations électorales ou strictement actuarielles, pour réfléchir aux assises de la société de demain. Au lieu de cela, le gouvernement n’investit que quatre jours pour repenser l’avenir des Québécois, qui risquent de devenir des citoyens de deuxième ordre », déplore Maurice Dupont.

Le Réseau FADOQ rassemble et représente les personnes de 50 ans et plus dans le but de conserver et d’améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits, valorise leur apport dans la société et les soutient par des programmes, services et activités. Le Réseau FADOQ compte à ce jour plus de 475 000 membres et est le plus grand organisme d’aînés au Canada.

— 30 —

Source et informations :

Caroline Bouchard

Conseillère Affaires publiques
Réseau FADOQ
514 793-2533
caroline.bouchard@fadoq.ca

Bernard Blanchard

Conseiller Communications
Réseau FADOQ
514 252-3017, poste 3417
bernard.blanchard@fadoq.ca